



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA CONCEPTION

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2022
ET DU PLAN TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2022-2024**

Conformément à l'article 956 du Code municipal, une séance extraordinaire sera tenue par le conseil municipal le 13 décembre 2021 à compter de 19h30 à la salle du conseil de La Conception au 1371, du Centenaire, La Conception, pour l'adoption du budget de l'année 2022 ainsi que du plan triennal d'immobilisations 2022-2024.

Donné à La Conception le 3 décembre 2021.

Claude Piché
Directrice des finances et greffière-trésorière adjointe

Certificat de publication

Je, soussigné, Claude Piché, de la Municipalité de La Conception, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 3 décembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 3 décembre 2021.

Claude Piché
Directrice des finances et greffière-trésorière adjointe